

## Conditions générales de vente « Formation à distance EquiProCoach »

### I - Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations proposées dans le cadre de la Formation à distance EquiProCoach et sont systématiquement intégrées au contrat proposé au client. Ainsi chaque contrat implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV qui prévalent sur tout autre document du client. Le client s'engage à respecter les présentes CGV.

La société se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la Société et le Client.

### II - Présentation de la Formation à distance EquiProCoach

La Formation à distance se compose de 3 parcours de formation chacun composé de 3 modules.

L'ensemble des Formations proposé par EquiProCoach est consultable en ligne sur le Site. Celles-ci sont réalisées en ligne sous la forme de modules « e-learning » permettant au Client de se former à partir de ressources pédagogiques digitales consultables sur un espace pédagogique dédié.

#### 2.1 - Le Parcours 1 intitulé « Les fondamentaux de votre évolution professionnelle »

Ce parcours de formation à distance « Développement relationnel » se décompose en 3 modules (M1, M2, M3) pouvant être souscrits indépendamment, ou de manière globale.

Module 1 (M1) : Clarifier votre objectif d'évolution professionnelle

Module 2 (M2) : Préparer votre évolution professionnelle

Module 3 (M3) : Sécuriser votre projet professionnel

**La durée estimée de ce parcours de formation** en 3 modules est de 18j, soit **6j (42h) par module**

Le stagiaire dispose de 3 mois par module ou 12 mois pour le parcours complet pour achever son parcours pédagogique à compter de la date d'inscription.

NB : Cette durée, donnée à titre indicatif, inclut l'assistance personnalisée.

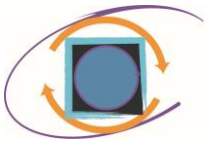
#### 2.2 - Le Parcours 2 intitulé « Développement relationnel »

Ce parcours de formation à distance « Développement relationnel » se décompose en 3 modules (M4, M5, M6) pouvant être souscrits indépendamment, ou de manière globale.

Module 4 (M4) : S'affirmer davantage dans ses relations

Module 5 (M5) : Adapter sa posture au contexte

Module 6 (M6) : Approfondir la connaissance de soi



**La durée estimée de ce parcours de formation** en 3 modules est de 18j, soit **6j (42h) par module**

Le stagiaire dispose de 3 mois par module ou 12 mois pour le parcours complet pour achever son parcours pédagogique à compter de la date d'inscription.

NB : Cette durée, donnée à titre indicatif, inclut l'assistance personnalisée.

### **2.3 - Le Parcours 3 intitulé « Sens & Développement professionnel »**

Ce parcours de formation à distance se décompose en 3 modules (M7, M8, M9) pouvant être souscrits indépendamment, ou de manière globale.

Module 7 (M7) : Redonner du sens à son activité professionnelle

Module 8 (M8) : Définir son projet de vie en lien avec son activité professionnelle

Module 9 (M9) : Réaliser sa transition après une rupture professionnelle

**La durée estimée de ce parcours de formation** en 3 modules est de 18j, soit **6j (42h) par module**

Le stagiaire dispose de 3 mois par module ou 12 mois pour le parcours complet pour achever son parcours pédagogique à compter de la date d'inscription.

NB : Cette durée, donnée à titre indicatif, inclut l'assistance personnalisée.

## **III - Modalités d'inscription**

La demande d'inscription se fait via le formulaire d'inscription accessible sur le Site internet [www.equiprocoach.com](http://www.equiprocoach.com) ou via le formulaire d'inscription joint à la brochure de formation.

Le Client certifie avoir pris connaissance du programme et vérifié les prérequis pour suivre la ou les formation(s) choisie(s). Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la société, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

A la réception du bulletin d'inscription, un échange téléphonique permettra de s'assurer que la formation correspond aux attentes afin de valider la demande. Suite à validation, EquiProCoach adresse par e-mail un contrat (ou une convention de formation pour les entreprises). Pour être valide, le contrat (ou la convention) est dûment complété avec le nom, prénom, et les coordonnées du client ainsi que les options retenues.

Le contrat signé, accompagné du règlement est à faire parvenir :

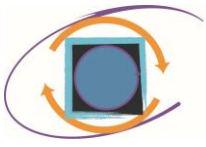
- Par e-mail ([elisabeth.passilly@equiprocoach.com](mailto:elisabeth.passilly@equiprocoach.com)) ou
- Par courrier à EquiProCoach, 7 rue du Bourg 79000 Bessines

## **IV - Formation réalisée à titre personnel**

### **4.1 - Accès à la formation**

**L'action de formation à distance sera accessible** : de la date de signature de la présente + 15 jours (correspondant au délai de rétractation + 1 jour de délai d'accès) sous réserve de la réception du premier versement, à cette même date + 3 mois.

À : Accès privé via login et mot de passe à l'Espace formation du site internet EquiProCoach



Les identifiants livrés par voie électronique au bénéficiaire sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne.

En cas de perte ou de diffusion accidentelle de ses identifiants par le bénéficiaire, le client s'engage à informer la société sans délai. A défaut, le client répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des identifiants.

En cas de cession ou de partage constatés des identifiants, la société se réserve le droit de suspendre l'accès à la plate-forme, sans indemnité ni préavis à titre résolutoire.

#### **4.2 – Règlement**

Le règlement s'effectuera par chèque à l'ordre de Elisabeth Passilly ou par virement selon les modalités suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article IV § 4.3, le client effectue un premier versement d'un montant de **25% du prix**.

- Le paiement du solde, à la charge du client, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

- A la date de la conclusion du présent contrat + 1 mois : **25% du prix**
- A la date de la conclusion du présent contrat + 2 mois : **25% du prix**
- A la date de la conclusion du présent contrat + 3 mois : **25% du prix**
- Si le stagiaire termine la formation dans un délai inférieur à 3 mois, le solde devra être réglé à la date de fin de la formation (définie par la date de réception de la fiche d'évaluation).

Chaque règlement donnera lieu à une facturation. La facture sera transmise par e-mail en format pdf.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 €.

#### **4.3 – Délai de réflexion**

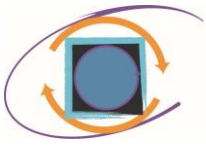
Le Client dispose, en vertu de l'article L6353-6 du Code du Travail, d'un délai de réflexion de quatorze jours, à compter de la signature du contrat de formation, pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à EquiProCoach, 7 rue du Bourg 79000 Bessines.

#### **4.4 – Résiliation**

Dans le cas d'un parcours complet (3 modules) , le client/bénéficiaire peut dans un délai de 3 mois à partir de la date de signature du contrat, mettre un terme au contrat, unilatéralement, moyennant un préavis d'une semaine, par courrier ou par mail. Le client/bénéficiaire perd alors immédiatement ses droits d'accès à la page privée.

Au-delà de 3 mois après la signature du contrat, l'intégralité de la somme sera due.

Elisabeth Passilly reversera au client un montant équivalent à la somme versée dont seront déduits les coûts correspondant au(x) module(s) ouvert(s) sur la période passée.



## V- Formation réalisée dans le cadre de l'entreprise

### 5.1-Documents contractuels

La société EquiProCoach fait parvenir au client en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Le client engage la société EquiProCoach en lui retournant dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

### 5.2 – Accès à la formation

**L'action de formation à distance sera accessible** : de la date de signature de la présente + 1 jour de délai d'accès sous réserve de la réception du premier versement, à cette même date + 3 mois.

À : Accès privé via login et mot de passe à l'Espace formation du site internet EquiProCoach

Les formations étant réalisées en intra-entreprise ou interentreprises, le parcours avant l'entrée en formation est formalisé de la manière suivante : de la demande d'information à l'entrée en formation, il ne peut excéder un délai de plus de 1 mois.

### 5.3 – Engagement de participation

Le bénéficiaire s'engage à assurer la disponibilité nécessaire du (des) participant(s) pour suivre la formation et les prérequis techniques lui (leur) permettant de se connecter à la plateforme de formation.

### 5.4 – Tarif et règlement

Le coût de la formation est précisé sur la convention de formation.

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés de l'organisme de formation pour cette session.

Le règlement préalable de la formation conditionne la mise en place, y compris lors de prise en charge par l'OPCO\* du Client.

*\*Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO, etc.), il appartient au client/stagiaire de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation, de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.*

### 5.5 – Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement au moment du démarrage de la formation ou de réalisation partielle de la formation par le client, ce dernier ne pourra prétendre à un remboursement.

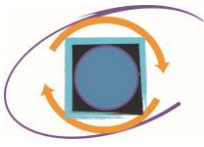
### 5.6 – Non-réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L. 6354-1 du code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## VI - Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Les moyens pédagogiques et techniques sont les suivantes :

### Ressources pédagogiques



Au travers de l'espace formation du site, le stagiaire accède aux ressources pédagogiques des modules souscrits décrites dans la Fiche détaillée de chaque module : la présentation du parcours, la vidéo du module, le livret d'accompagnement et les outils mentionnés.

#### Confidentialité et propriété intellectuelle

Le client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la société que pour les fins stipulées à la commande.

La société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande demeure sa propriété exclusive.

Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la société ou de ses ayants droits.

#### **Assistance pédagogique personnalisée**

Pendant la durée du module, un suivi pédagogique personnalisé est disponible pour répondre aux questions par mail qui pourront donner lieu à des échanges téléphoniques. Il est complété par 2\*1h de Visio (via Skype) par module que le stagiaire est libre de solliciter quand il en éprouve le besoin dans sa progression.

#### **Assistance technique**

Les aspects techniques sont limités à la connexion à l'espace formation décrite dans le livret d'accompagnement et au téléchargement des outils. Toutefois, une assistance technique est disponible pour résoudre les difficultés rencontrées par le stagiaire.

#### Non-conformité et anomalies

La Société s'engage à remédier à tout dysfonctionnement technique dans un délai de 48h ouvrées. Passé ce délai, la Société prolongera la durée d'accès au module pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité pour les formations à durée limitée.

Néanmoins, la Société ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due :

- à un cas de force majeure ;
- à des coupures de courant ;
- à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

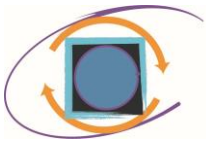
## **VII – Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action**

Le parcours reposant sur l'autonomie du stagiaire, les indicateurs de fin de module sont précisés et le stagiaire définira leur atteinte sous forme d'auto-évaluation.

Lorsque le stagiaire a exploité l'ensemble des outils proposés dans un module, il est invité à télécharger la fiche d'évaluation du module afin de renseigner son évaluation de ce module.

L'évaluation de la formation porte sur 3 critères :

- Les Points clés des outils proposés au travers d'un questionnaire adapté
- L'évaluation des compétences acquises
- Les possibilités de réutilisation (applications des acquis dans le domaine d'activité)



## **VIII – Sanction de la formation**

En application de l'article L.6353-1 du code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

## **IX- Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action**

L'exécution des actions de formation sera suivie au travers des dates de connexion à la plateforme de formation, ainsi que par les échanges effectués par mails et en Visio.

Par ailleurs, des mails de suivi à 1 mois et à 2 mois de l'inscription seront envoyés au stagiaire pour lui proposer de faire un point d'étape avec le formateur et lui permettre d'évaluer sa progression.

## **X- Informatique et libertés**

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par la loi 2018-493 du 20 juin 2018, la société met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la société. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de la société, via une demande en ligne ([contact\(at\)macreationentreprise.fr](mailto:contact@macreationentreprise.fr)) ou par courrier en indiquant vos nom, prénom et adresse.

## **XI- Litiges**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Niort sera compétent pour régler le litige.

Pour les clients particuliers, en cas de litige, les deux parties s'engagent à échanger directement en vue de trouver un accord amiable.

En cas d'impossibilité à trouver un terrain d'entente, le médiateur de la consommation pourra alors être saisi.

Coordonnée du médiateur de la consommation auprès duquel EquiProCoach est référencé :